

Année 2020 2021
Vendredi 09 Avril 2021

iD-Flash
Adhérents n°29

Syndicat Indépendant des Personnels
de Direction de l'Éducation Nationale

Mouvement chefs : - Les résultats - La procédure de recours

Chère collègue, cher collègue,

Connectez-vous au Portail Agent : vendredi 9 avril à 17H

Les résultats de la mobilité sur postes de chef seront **notifiés individuellement** aux personnels de direction **dans le Portail Agent**, qu'ils aient obtenus une mobilité ou non.

Les candidats ayant obtenu leur mobilité recevront de plus **une notification par courriel** en provenance du ministère.

Ce dernier refuse toujours de communiquer aux organisations syndicales le tableau du mouvement à l'issue de cette première phase. Il n'y aura pas de tableau synthétique immédiat, cependant vous pourrez vous rapprocher de votre secrétaire académique pour l'informer du résultat de votre demande de mobilité, chaque SA pourra ainsi reconstituer le mouvement pour son académie, dans un fichier national partagé iD-FO.

LES RECOURS SUITE A LA 1^{ère} PHASE

A la suite des résultats du mouvement via le Portail Agent, un candidat n'ayant pas obtenu de mobilité a la possibilité d'effectuer un recours en donnant mandat à **Indépendance et Direction** pour la défense de son dossier.

Les motifs de ces recours auprès de l'administration contre des "décisions individuelles défavorables" (cf loi 2019-828 de transformation de la fonction publique) sont essentiellement :

- Demandes que les vœux initiaux et d'extension soient réétudiés à la 2^{ème} phase
- Demandes ciblées d'un ou plusieurs postes non pourvus à la 1^{ère} phase
- Demandes d'explications par comparaison des dossiers (ancienneté, âge, évaluation...)
- Demandes de révision d'affectation car muté hors vœux

Le recours s'effectue par le **Portail Recours** du ministère (ouverture le 12 avril) **en explicitant ses motifs** pour obtenir des explications et demander à ce que ses vœux soient réétudiés :

[Proposition de courrier type de recours à télécharger ici](#)

Ne pas oublier de **mandater votre représentant syndical**  :

[Modèle type de mandat à télécharger ici](#)

Ce document est à **envoyer par mail à votre correspondant du Pôle mobilité**.

Cette démarche de mandatement autorise votre commissaire paritaire à accéder à vos données personnelles, et à échanger avec la DGRH sur votre demande de mobilité, afin que votre syndicat vous appuie dans votre recours.

Nous vous conseillons de formaliser la demande de recours suffisamment tôt afin de lui donner toutes les chances d'être étudiée pour la phase d'ajustements chefs dont les résultats seront le 4 juin.

Les commissaires paritaires nationaux **Indépendance** et **Direction** seront reçus lors de réunions bilatérales au ministère, **avec pour objectif de soutenir les dossiers des adhérents DFO** dans la perspective de la 2^{ème} phase du mouvement, et aussi celui de **défendre toutes les demandes de recours**.

Bien cordialement,

Les commissaires paritaires nationaux et les membres du Pôle Mobilité **DFO**

COMMISSAIRES PARITAIRES NATIONAUX Indépendance & Direction

Monique WARMAN
Lycée Montesquieu
4, place Longchamps
33000 BORDEAUX
☎ 05 57 87 41 60
monique.warman@ac-bordeaux.fr

Florian DE TROGOFF
Lycée Poquelin
72, rue Léon Désoyer
78100 ST GERMAIN EN LAYE
☎ 01 30 87 44 00
florian.de-trogoff@ac-versailles.fr

PÔLE MOBILITÉ

Accompagnement pour la mutation

<p>Anne BLOUIN 9, rue Maryse Bastié 62137 COULOGNE ☎ 06.03.24.47.33 anne.blouin@wanadoo.fr</p>	<p>Pascal COUPAT Collège Taaoone BP 5154 98716 PIRAE ☎ 689 40 50 16 01 pascal.coupat@ac-polynesie.pf</p>	<p>Julien GIOVACCHINI Collège Boris Vian rue Calmette 62730 MARCK ☎ 03 21 82 92 36 julien.giovacchini@ac-lille.fr</p>	<p>Stéphane BURGUN Collège Karine Ruby 110, Rue des Alpes 74800 ST PIERRE EN. FAUCIGNY ☎ 06 87 11 63 85 stephane@burgun.eu</p>	<p>David FURST Collège Masseot Abaquesne 316, rue d'Uelzen 76520 BOOS ☎ 02 35 80 43 33 david.furst@ac-rouen.fr</p>	<p>Patrick BEDEL Collège Denis Diderot 22, rue Martial Spinneweber 76140 LE PETIT QUEVILLY ☎ 02 35 62 04 96 patrick.bedel@ac-rouen.fr</p>
<p>AMIENS BESANCON DIJON ORLEANS-TOURS LILLE MONTPELLIER TOULOUSE</p>	<p>GUADELOUPE GUYANE LA REUNION MARTINIQUE DROM-COM</p>	<p>BORDEAUX LIMOGES POITIERS</p>	<p>CLERMONT-FERRAND GRENOBLE LYON NANCY-METZ REIMS STRASBOURG</p>	<p>CRETEIL NANTES PARIS VERSAILLES AEFE</p>	<p>AIX - MARSEILLE CAEN NICE RENNES ROUEN</p>